Le Whig de St. Landry.

VOL. I.] OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 6 FEVRIER 1845. [No. 28.

LE WHIG

EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR JOSEPH ETTER.

Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:

ABONNEMENT:—Par an, payable d'avance, - $3 00
Do., payable avant l'expiration de 6 mois, - 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2 00

AVIS:—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix lignes, $1. pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et paieront en conséquence. Une déduction libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence: mais la publication d'aucune avis, ou la continuation d'aucune souscription ne sera arretée, tant que le prix n'en aura point été payé, et à moins que l'Editeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.

OPELOUSAS, LA.

JEUDI MATIN, 6 FEVRIER 1845.

[De l'Editeur.]

Nouvelle Orléans, 1er Fevrier 1845.

Les affaires à la Nouvelle Orléans se présentent sous une apparence un peu plus claire, tant pour le commerce et pour la politique, depuis la dernière que je vous ai écrite. La Convention a adopté deux ans de résidence dans l'Etat avant qu'une personne puisse voter; et cette précaution offre, comme je pense qu'elle devra passer, le temps nécessaire aux étrangers pour commencer leur naturalisation. Sur ces parties de notre loi organique, Thomas H. Lewis, Esqr., s'est élevé à une haute réputation. L'autre jour, son discours sur la 8ème section, était vraiment l'effort d'un maitre. Relativement aux affaires, les dernières nouvelles d'Europe se montrent favorables à notre coton; le marché de la ville est ferme, assuré, et parait tendre à la hausse. Les ventes de la semaine dernière se montent environ à 4,000 balles.

Le Panola, en descendant, a éprouvé un accident sérieux. Il a touché contre un bloc flottant, et la commotion a été si légère qu'on ne s'en est point aperçu, jusqu'à ce qu'un autre bateau en passant, le mouvement de la vague a avarié le Panola, qui a perdu environ 150 balles de coton. En conséquence, il s'est penché sur l'autre bord qui a perdu environ la même quantité. Cet accident, néanmoins, a sauvé le bateau, en ce qu'il a élevé l'ouverture au-dessus de l'eau. Nous nous sommes entretenus avec plusieurs passagers sur cet accident, ils nous ont dit qu'il n'était pas possible de le prévoir; et ils donné les plus grands éloges au Cap. Bercier et aux autres officiers du bateau pour leur belle conduite en cette occasion. Il reste maintenant au quai, "comme bon, comme neuf," et tout prêt à charger pour le retour. J'espère revenir sur ce bateau environ jeudi prochain.

La Paroisse St-Landry est bien représentée à la Nouvelle Orléans. La ville n'est-elle pas bien triste? Je le pense par suite de l'absence de plusieurs figures, des deux sexes, qui brillent de beauté et d'élégance dans les rues de la Cité. Si cela dure quelques semaines de plus, et les Opelousas peuvent y être eux-mêmes encore, si les membres de la Convention seulement "se dépêchent."

Dans la Législature, il n'y a eu rien d'important de fait depuis quelques jours. L'examen des Ecoles Publiques a été une scène qui a réjoui le cœur. Plus, pour une autre fois. Le temps est beau, et les dames courent les rues comme les oiseaux du Paradis.

Je vous envoye mon épitre par le petit steamer *créole* Wave. Il est toujours sous la main, faisant ses affaires comme il faut. Il a apporté une grande cargaison, chargé outre mesure; il est digne de la bienveillance et du respect de tous. Au prochain entretien, j'espère être bientôt à notre *sanctum*, dans la ville de la prairie. Je vous écris à la hâte. Adieu.

E.

LES FILS DU VIEUX SAINT-LANDRY.

Nous avons toujours un sentiment de fierté en visitant l'une et l'autre Chambre de notre Législature, quand nous voyons les talens de Saint Landry qui sont si bien déployés par ses enfans. Si nous allons à la Convention, un Lewis est là pour enchainer l'auditoire par ses argumens solides et sa brillante éloquence. Dans la Chambre basse de la Législature, un Campbell est le chef; et, dans la Chambre haute, le sens judicieux et les vues pratiques d'un Dupré sont toujours sûrs d'attirer la considération. Il y en a beaucoup d'autres que nous pouvons nommer sous ce rapport; mais, pour l'épitre que nous vous écrivons, il faut qu'elle soit suffisante. Quoique la Convention aille bien lentement, le travail, qu'elle fait, est bon. Nonobstant une claire majorité locofoco, ils sont toujours *conservateurs* prêts à sauver notre Etat d'un parti insensé et désordonné. Nous avons peu de crainte ici d'avoir une Constitution forte et largement approuvée. A la Législature, il ne s'est rien fait d'important; et la ville est bien ennuyeuse pour la saison. Le commerce est remarquablement baissé. A tantôt,

LE PANOLA.

Nous félicitons nos concitoyens sur l'augmentation de ce beau bateau de notre ligne de steamers. Nous le félicitons encore spécialement pour son Capitaine J. Bercier, qui est très connu dans St-Landry sans notre recommandation. Comme le Capitaine est déterminé à ne pas laisser dépasser son bateau ou en vitesse ou dans la galante conduite de ses officiers, nous savons qu'il recevra un patronage libéral. Le Panola est un bâtiment élégant; il n'y a point de mystèque.

☞Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis de Stark, Day, Stauffer & Co., de la ville. Ils ont en main un stock superbe.

Médecines Patentées.—Dans nos colonnes, on pourra trouver la liste des Remèdes en main pour vendre, par notre ami le Dr. Hawkins.

L'Eprès du Matin.—Tel est le titre d'une nouvelle feuille récemment établie dans la ville de Lafayette, publiée par MM. E. L. Simmons et Piéron. C'est une feuille d'un petit format, proprement imprimée, remplie d'esprit, et observant une stricte neutralité en politique. Nous lui souhaitons un bon succès.

D'EUROPE.

Par le *Windsor Castle*, arrivé le 26me 26 janvier du Hâvre, nous recevons des nouvelles du Hâvre jusqu'au 19 décembre. Une maison de commerce a bien voulu nous fournir sa liasse de journaux de Paris jusqu'au 16 déc.

Les 200,000,000 de rentes 3 pr 0/0 ont été négocies le 9 décembre à f. 84 75 cts à MM. Rothschild frères, banquiers, et Amée de St. Didier et Baudon représentant les receveurs généraux. C'était la soumission No. 1.—La soumission No. 2, de MM. Hottinger, Durand, et Baring, offrait le prix de f. 83 95 cts.

Espagne.—Les vengeances réactionnaires continuent en Espagne. Le général Araoz vient d'être fusillé à Cadix. On ne connait point les raisons qui ont pu pousser le ministère espagnol à ce nouvel acte de violence. Le général Araoz s'était retiré à Chiclana, en Andalousie, où il est né. Ce n'était point un général improvisé; il avait suivi régulièrent sa carrière. Sorti de l'école militaire avec Espartero, il s'était distingué dans la dernière guerre civile, au siége de Bilbao, contre les généraux de don Carlos, et dans les commandemens qui lui ont été confiés en Andalousie, et dans la Catalogne. Il avait été surnommé le diplomate du parti ayacucho, et on citait son extrême réserve dans toutes les affaires politiques.

Mr. de Gamboa, ancien ministre, et quelques autres personnes, ont été arrêtés, les 28 et 29, à Saint-Sébastien.

Le général Prim doit être déporté aux iles Mariannes, dans la mer Pacifique, où il restera jusqu'à l'expiration de sa peine.

Le Phare des Pyrénées, du 1er décembre, nous apprend que, par suite des révélations que le fils aîné de Zurbano aurait faites, un grand nombre d'arrestations auraient été faites à Burgos, Logrono, Vittoria, et dans d'autres villes. Le général Iturbe est au nombre des personnes arrêtées.

L'Héraldo assure qu'on lui écrit de Gibraltar qu'un grand nombre d'émigrés espartéristes, et notamment le fameux Nogueras, se trouvent dans les eaux de ce port. Ce journal répète en même temps, sans le garantir, le bruit qui a déjà couru que l'ex-régent lui-même serait venu incognito à Gibraltar, à bord du vapeur Reina.

Convention.—Les travaux de la Convention marchent fortlement, tant on y donne d'importance à des questions tout à fait secondaires.

Par exemple, toute la séance du 25 a été consacrée à discuter si l'imprimeur avait ou non rempli son devoir; s'il fallait ou non un nouveau rapporteur; s'il fallait ou non prendre des arrangemens avec un ou plusieurs journaux pour la publication de ses rapports; s'il fallait ou non élire à l'instant même un autre imprimeur. Et avec tout cela ces questions n'ont pas été décidées (et ne pouvaient pas l'être sans injustice, car on ne saurait condamner un homme sans l'entendre.) Un comité a de prendre des informations à ce sujet et presentera ce matin des conclusions.—*l'Abeille.*

Congrès.—Au Sénat, parmi les différentes affaires qui ont occupé la séance du 16 courant, on remarque un bill pour l'organisation d'un gouvernement dans le territoire de l'Oregon. Sous ce nom se trouve compris tout le territoire situé à l'Ouest du Missouri, depuis le 49me degré de latitude septentrionale jusqu'aux limites du Texas, et de plus tout le territoire au-delà des Montagnes Rocheuses entre 50 deg. 49m. et 42 deg. de latitude Nord. Un gouverneur et un Secrétaire seront nommés pour cinq ans, ainsi qu'un Juge pour présider les Cours. Tous les six mois un rapport détaillé sera envoyé au Secrétaire d'Etat. Ce bill dont nous passons les détails, sera discuté en comité général.

La Chambre s'est occupée surtout d'une longue discussion, pleine de lieux communs, sur le duel à propos de la rencontre qui a eu lieu entre MM. Clingman et Yancey. Après s'être escrimé de part et d'autre fort vigoureusement, ceux qui voulaient des mésures sévere comme ce qui demandaient de l'indulgence se sont entendus pour déposer la question sur le bureau.

On a adopté aussi une résolution qui demande au Président de soumettre au Congrès tous les documents et renseignements quil peut avoir sur les limites du Texas.

Rhode Island et New Hampshire.—La Législature du New Hampshire a adopté dernièrement des résolutions en faveur de Thos. W. Dorr, et les a adressées à la Législature de ce dernier Etat. Cette Législature ne s'est pas montrée flattée de la démarche de sa voisine, et elle a adopté à son tour des résolutions, dans lesquelles elle déclare que les résolutions qu'elle a reçues sont marquées par la fausseté, l'ignorance, et l'impertinence la plus grossière, qu'elles sont honteuses pour la législature du New Hampshire, et insultantes pour le gouvernement du Rhode Island, et qu'en conséquence, on les renvoie d'où elles viennent."

Il résulte d'une exposition de faits, publiée par le *Milledgeville Journal*, Alabama, qu'il a été reçu dans cet Etat, à l'élection présidentielle, au-delà de 9,000 votes de plus que la loi n'en reconnait, et de plus que la population ne le comporte. Cela donne à penser.

Faits Divers.

Convention.—Toute la séance du 27 a été consacrée à des discussions et à des votes sur l'impression des travaux de la Convention. Après d'assez longs débats, l'imprimeur qui avait été élu à Jacson, Mr. Kelly, a été destitué; et il a été décidé qu'il en serait élu un autre à sa place. Mr. Downs a proposé d'en nommer deux, un pour le français et un pour l'anglais. C'est un moyen de ne pas faire de jaloux. Cette proposition ayant prévalu, on procède à l'élection. Au premier tour de scrutin, Mr. J. Bayon, du *Courrier*, est élu par 30 voix contre 29 qui nous ont été données, pour la partie française. Nous ne pouvons que remercier nos amis de leur vote spontané en notre faveur. Non seulement nous n'étions pas candidats, mais nous en avons fait la déclaration formelle avant l'élection.

Au second tour de scrutin, MM. Besançon, Ferguson & Co. du *Jeffersonian*, ont été élus par 36 voix contre 31 données à Mr. McArdle.

Une motion d'élire un second rapporteur anglais a été repoussée.—*L'Abeille.*

Congrès.—Le 18 le Sénat ne siégent pas, mais les discussions de la Chambre ne sont pas sans intérêt bien qu'il ne fut pas question de l'annexion du Texas.

On s'occupe du bill concernant la Compagnie de Chemin de Fer de Carrollton, ayant pour objet le remboursement de certain droit d'importation payé par la Compagnie sur des fers. M. Slidell soutient le bill qui est combattu par M. Cave Johnson.

Pensylvanie.—L'honorable Daniel Sturgeon a été réélu pour 6 ans, Sénateur au Congrès, par la législature de la Pennsylvanie. La législature a donné des instructions aux Représentans au Congrès, pour s'opposer à toute modification du tarif de 1842.

Massachusetts.—Daniel Webster a été élu le 15 ult., Sénateur des Etats-Unis, pour six ans à partir du 4 mars prochain, par la Législature du Massachusetts, en remplacement de M. Choate, qui a refusé d'être ré-élu.

Rhode Island.—La Législature du Rhode Island a élu le 16 ult. M. A. G. Green, Sénateur des Etats Unis.

Maine.—John Fairfield a été ré-élu Sénateur des Etats-Unis.

Vermont.—Le 4e District de cet Etat envoie décidement au Congrès par 400 voix de majorité, Paul Dillingham, locofoco, partisan du tariff et opposé à l'annexion.

Maryland.—La Législature de cet Etat vient de nommer Senateur des Etats-Unis, Mr. R. Johnson, l'un des hommes le plus habiles du pays. Au premier tour de scrutin, le nouvel élu reçut 68 voix; il n'avait point de concurrent, et les locofocos se sont contentés de voter par billets blancs. On en compte 27.

Delaware.—L'honorable John M. Clayton ce patriote, de talent et de caractere, est envoyé au Senat des Etats Unis, par la Législature du Delaware, en remplacement de James Bayard.

Maryland.—M. Cost Johnson a introduit dans la législature de cet Etat la question de l'assomption des dettes par le gouvernement général.

—Le gouverneur Pratt est entré en fonctions le 6 courant. Dans son discours d'inauguration il insiste fortement sur la nécessité de prendre immédiatement des mesures pour assurer le paiement des intérêts de la dette de l'Etat; il recommande l'établissement d'une taxe dont le produit serait destiné à faire face à ces intérêts. Il demande non moins énergiquement l'adoption de lois qui garantissent les franchises électorales; il croit que les listes électorales contribueraient singulièrement à diminuer les fraudes.

Massachusetts et la Caroline du Sud.—Le 6 courant, le gouverneur Briggs a transmis à la législature du Massachusetts un message spécial relativement à la récente expulsion de Mr. Hoar, de la Caroline du Sud, par un acte solennel de la législature de cet Etat. Le message récapitule d'abord l'historique des actes de la Caroline du Sud qui ont provoqué la nomination des Massachusetts; puis il arrive à l'agence de Mr. Hoar; il affirme que sa mission était toute paisible et équitable; et qu'elle se bornait uniquement à constater, pardevant l'autorité judiciaire la plus élevée, la constitutionalité des actes de la Caroline du Sud qui interdisent l'entrée dans cet Etat aux gens de couleur libres. Le message cite l'opinion de Wm. Wirt, ancien avocat-général des Etats Unis, qui déclarait inconstitutionnel un acte identiquement semblable en principe à celui dont il s'agit en ce moment; puis une décision du juge Johnson de la Caroline du Sud et du Congrès des Etats Unis, afin de prouver que les lois adoptées par la Caroline du Sud sont foncièrement inconstitutionnelles, et qu'elles tendent à compromettre les paisibles relations des Etats entre eux. Il se plaint ensuite de l'exception faite en faveur des navires étrangers. Il termine en engageant vivement la législature à maintenir fermement les droits constitutionnels du Massachusetts, à ne rien faire d'indigne du caractère de cet Etat, non plus que celui de la confédération dont il fait partie. Le message a été renvoyé à un comité spécial.—*L'Abeille.*

Un Pigeon messager, en Mer.—Le Trio, capitaine Hooper, se rendant à Plymouth du Rio de la Plata, a recueilli, le 20 septembre, à peu de distance de son point de départ, un pigeon qui avait noué autour du cou un petit billet contenant la note suivante: "le brick Canada, de Baltimore, capitaine Wiley, allant de Rio de la Plata dans l'Océan Pacifique, cinquante-huit jours de mer; tout va bien. Si ce billet tombe entre les mains de quelqu'un qui se rende aux Etats Unis, il obligera ceux qui sont à bord en en faisant connaitre le contenu." La note n'avait point de date. Télégraphe nouveau!

Douane de la Nouvelle Orléans.—D'un tableau comparatif de la douane de notre ville, il résulte que les exportations ont augmenté dans la proportion suivante avec les sommes perçues pour les importations en regard.

	Exportations.	Sommes perçues.
1842	$42,713,341	$ 811,910 86.
1843	45,526,854	1,103,212 84.
1844	54,394,842	1,636,054 78.

S'il en faut croire le *Newark Daily Advertiser*, les sauterelles qui désolaient l'Egypte étaient moins nombreuses que les solliciteurs chez Mr. Polk. On assure qu'il a été forcé d'abandonner sa demeure et d'aller coucher dans un hôtel à Nashville, pour échapper à leurs importunités. Un certain jour, on en a compté plus de 600. Voilà un beau début!

RAPPORT DU TRESORIER.

L'extrême abondance des matières ne nous a pas permis de parler plus tôt du rapport du trésorier. C'est un expose à la fois succinct, clair, et lumineux des finance de l'Etat, duquel il résulte d'ailleurs que notre situation financière est des plus satisfaisantes.

Il commence par faire connaitre quelles propriétés de l'Etat ont été vendues, combien elles ont produit, et les raisons qui ont retardé la vente de celles qui restent invendues.

Touchant les dettes de l'Etat, il dit qu'à l'exception des ventes et des réglemens dont il vient d'être question, la situation des affaires de l'Etat pour ce qui concerne ses dettes proprement dites n'a subi que peu de changement depuis le dernier rapport. On en peut attribuer la cause au refus temporaire de la part des banques, créanciers de l'Etat, d'adhérer aux mesures adoptés à la dernière session pour la liquidation d'environ $2,500,000 des dettes propres de l'Etat. Il ajoute: "Quelques amendmens aux lois relatives à ce sujet, procureraient les moyens d'arriver au but désiré; l'Etat se libérant ainsi, resterait avec une dette n'excédant pas $1,600,000, échéant à diverses époques entre 1848 et 1872, et pour éteindre cette dette il suffirait ou du surplus du revenu annuel, ou du produit de la vente des terres publiques de l'Etat.

En attendant, l'intérêt de la dette a été diminué, les dépenses courantes ont été ponctuellement payées, et un fonds inactif de $155,669 45 (du 31 décembre dernier) s'est accumulé dans le trésor. L'an dernier les sommes en caisse n'étaient que de $52,080 07. Il y aurait donc une somme de cent mille piastres qu'on pourrait appliquer à l'extinction des dettes de l'Etat.

Parlant du chaos de nos lois fiscale, le rapport appelle l'attention de la Législature sur la loi de 1842 qui a abrogé une législation fruit de vingt ans d'expérience.

Il résulte des tableaux accompagnant le rapport:

1o. Que le recettes pendant l'année 1844, se sont élevées à $877,040 40—ce qui ajouté à la balance en caisse au 1er janvier de la même année, donne une somme totale de $972,177 61—et laisse en déduisant les dépenses de l'année, ($616,684 98)—un excédant de $355,492 63—se composant de $155,669 41 espèces $161,545 à recevoir non échus, et $38,278 22 billets à recevoir protestés.

2o. Que l'exercice de 1845 laissera, suivant toute probabilité, un excédant de recettes de $65,000.

3o. Que les dettes proprement dites de l'Etat s'élèvent à $4,663,715 06, y compris $477,919 14 reçus des Etats-Unis en dépôt; et que les créances à recevoir par l'Etat s'élèvent à $4,949,139 56.

Tremblement de Terre.—Nous apprenons par le brick Orléans, arrivé à St. Thomas, qu'un tremblement de terre y a été ressenti le 2 de ce mois, mais qu'il n'y a pas eu de grands désastres.

Francs-Maçons.—Une procession de cette fraternité a eu lieu ici; elle était des plus imposantes que nous ayions vues depuis longtemps. Un discours a été prononcé par Mr. A. Adams, dans l'église méthodiste. Après cela, les membres ont assisté à un dîner splendide préparé pour eux au City Hôtel.—*Gaz. de Baton R.*

Le corps consulaire français se compose de 90 à 100 agens. En ce moment on en compte 25 ou 30 présens à Paris, ce qui fait à peu près le tiers des consuls *hors de leurs postes.*

S'il faut en croire le *Morning News* de New York, M. Tyler aurait voulu recommander dans sa dernière message la guerre immédiate contre le Mexique, mais M. Calhoun a tenu bon, et il s'est contenté de recommander l'annexation. De là vient probablement la contradiction manifeste entre le corps du message et la conclusion.

Résultat.—On sait maintenant que Polk a obtenu 1,327,132
Clay, 1,288,942
Birney, 62,263
2,678,337

Ainsi Polk a 38,190 voix de majorité sur Clay; mais Clay et Birney réunis ont 24,073 voix de plus que Polk.

Le Pénitentiaire.—On s'occupe à présent dans cette institution de la manufacture de toile d'emballage, corde, ficelle; ffic. Ces articles sont d'une qualité supérieur, et peuvent être obtenus par les habitans, à des prix très modérés.

UNE ASSEMBLEE.

DES souscripteurs au Chemin des Opelousas au Port Barry dont avoir lieu à la Maison de Cour, *Samedi 8 courant.* MM. Littell, Crook et Borne Commis à l'inspection du chemin doivent faire une rapport à l'assemblée. L'autre affaire d'importance relatives au chemin dit aussi se présenter. Tous les citoyens des Opelousas et ceux qui sont bien disposés pour l'intérêt de cette route, sont invités à se rendre à l'assemblée.

Les souscripteurs voudront bien déposer le montant de leur souscription sur ou avant le 1er Mars, à la Banque Mechanics et Traders, au crédit du Capitaine Elisham Littell.

DES PROPOSITIONS

DES propositions devront être reçues pour ouvrir les fossés et jeter le terre sur le chemin des Opelousas au Port Barry. S'adresser au Capitaine Elisham Littell, à sa demeure.

FER, CLOUS, HOUES, CHARRUES, &c.

LES soussignes Importeurs et négociantes en quincaillerie et coutellerie appellent l'attention des Marchands de la campagne et autres pour leur vaste et bon stock de Marchandises étrangères et Domestiques, parmi lesquelles se trouvent les suivantes:

300 Tonneaux de Fer Suedois, Américain et Anglais
1500 Pqts. de fer en cercles, en Feuilles, en bandes, et en cylindres.
30 Tonneaux d'acier mouié, fondu et forces, factice et Allemand.
500 doz. haches de Collins et Go King, et Simmons
300 " Cribles
500 " Cardes pour laine et coton, de Whittemores
100 " Bêches creuses excellentes de la Louisiane
200 " Pelles et Bêches de Amis, Adam's et Woods
3000 " Pioches des Carolines et de la Louisiane, Londons, et autres marques
100 Caisses de chaines d'avant-train
50 " Boucts, et chaines pour blocs
1000 " Charrues de Carey, par Kings et Parson
500 " de Wood's, Ballinger, et autres Fabricans
100 Tonneaux de marchandises creuses et de fontes
5000 Barrillets de clous de Heymouth, la marque de S. D. S. et Co.

Enclumes, écrous, grands et petit marteau, Machines à vis, serrures, Gonds, vis, scies de long et pour moulin, scies circulaires, à main, et à panneaux, limes, moulins à mais. Fauix, etc., etc.

Aussi: *Huile de baleine, de sperme, de lin, et de tanneurs*, de qualité supérieure, Blanc de plomb, esprit de terebinthine, verres à vites, étoupes, et Cordages, qu'il offre à vendre à bas prix pour du comptant ou de bon papier.

STARK, DAY, STAUFFER & CO.
Au coin de la Rue du Canal et des Magazins.
Fev. 6, 3m. Nouvelle Orléans

SELLERIE.

MAGEE, KNEAS & CO.

OFFRENT aux Planteurs, Marchands de la Campagne et autres un large et bon stock assorti de Marchandises à leur choix, comprenant Sellerie, Harnais, Malles, Cuirs pour Selliers et Constructeurs de Voitures, Ustensiles, Garnitures et Matériaux; Quincaillerie pour sellerie et accessoires de voitures; marchandises en fer-blanc; ustensiles en bois; et Brosses; et une grande variété d'autres articles; pour les personnes qui auraient besoin, et cela est de leur intérêt, d'examiner avant d'acheter, il est déterminé à se rendre à leurs désirs.

Ainsi, un grand assortiment de Charrues.
Fév. 6,-3 m.

MAGAZIN EN GROS DE SELLERIE ET MALLES,

A PHILADELPHIA.

Maison de Granit, No. 53 Rue Grevier, une porte par la Rue de Magazins.

OFFRENT au commerce et autres un large et bon stock assorti de

SELLERIE ET QUINCAILLERIE

surtout de leurs propres importations et manufactures. Les articles suivants forment, en partie, leur assortiment: Selles et Brides en grandes variétés, Brides Fortes, Martingales, Surfaix, Sangles, Licous forts, Voitures, Cabriolets, Deavitons, Bulkeys et Harnais pour Drays, brides foncées, Colliers pour chevaux et mulets, Selles à sacs, et Tapis Magiques; dito. Malles pour voyages et ballots, Valises, Brides, Harnais; Bandes de Cuir de sanglier, de moutons, de daim, en masquin; Fouets, Houssines; Cuirs de Vache; Colliers de chevaux, Bois de selles, Vernis, &c. Entrepôt de sellerie en assortiment général; matériaux pour les coffretiers. Tous les articles cités plus haut sont pour être vendus à des prix raisonnables
Fév. 6,-6m.

MEDICINES POUR FAMILLES ET PLANTATIONS.

LES Remèdes suivans très usités dans les Familles et Plantations se trouvent constamment en main chez MM. COMSTOCK et RUMSEY, rue Poydras, No. 59, à la Nouvelle Orléans, et dans celles du

DR. HAWKINS, AUX OPELOUSAS,

lesquels sont tous garantis comme vrais et regardés comme tels, et au moyen desquels les planteurs évitent les frais de médecins dans presque tous les cas, et devant servir à éviter l'usage des remèdes contraires à la constitution, tels que le calomel, le nitrate, &c. Un pamphlet, indiquant l'usage de ces plusieurs articles, est fourni gratis à chaque famille. Nous énumérons les articles suivans:

Liniment de Hay's, en Pilules, pour guérir toutes sortes de cas.

Elixir Végétal Indien, liniment pour les nerfs et les os, pour les rhumatismes, garanti pour les guérir.

Eradicateur Chinois pour les Cheveux, otant les cheveux superflus.

Baume de Colombie, pour nettoyer les cheveux et la tête.

Sirop d'oeillet pour atahues, coqueluches, et rhumes.

Remède contre les Maux de Tête, donnant dans tous les cas une guérison certaine.

Elixir de Vie pour la dyspepsie, les indigestions, et les constipations.

Poison contre les puces et punaises, certain pour les faire toutes périr.

Vermifuge de Colmestock contre les Vers, et ne manquant jamais.

Extrait de Salseparcille de Comstock, moitié prix des autres.

Bitter et Pilules de Tempérance de Linn, pour l'estomac.

Remède de Bernard pour le Choléra, la diarrhée, et la dysenterie.

Extrait Amer et Magique de Connell, pour les douleurs et les enflures.

Baume d'Allen pour la Consomption et les douleurs de Foie.

Baume de Griottes, de Wistar, pour la Consomption.

Mixture de Green contre les Fièvres, garantie pour guérir tous les cas.

Huile de Tannin, pour rendre le cuir imperméable et prolonger sa durée.

Mixture de Connell, pour les Maladies Secretes, garantie.

De Blackwells, dito.

Cordial de Lucine, se trouvant seulement à l'agence, rue Poydras, No. 59, à la Nouvelle Orléans.

Capsules de Gélatine, de toutes sortes.
Huile de Castor, en bouteilles.
Essences de toutes sortes.
Sable à ecrire.
Encres, noire, bleue, et rouges.
Encre indélébile.
Poudres de Sédlitz.
Gouttes de Welch pour le Mal de Dents, procurant une guérison certaine.
Cachou Français, pour l'haleine.
Huiles Anglaise et de Harlem.
Opodeldoc et Cordial de Godefroy.
Onguent de Miel.
Baume de Vie de Turlington.
Bougie cachetée, pour s'en servir sans lumière.
Huile Acoustique, pour la Surdité, avec guérison certaine.
Sirop de Salseparcille.
Pilules d'Hooper et d'Anderson.
Pilules de Lee, Pilules Chinoises contre le sang.
Remèdes et Drogues en Entrepôt, Peintures, Huiles, &c., à bas prix, pour du comptant.

Le Nouveau et Solide Steamer

PANOLA

CAPITAINE J. Bercier,

Devant voyager en qualité de paquet régulier, pendant toute la présente saison, entre Washington et la Nouvelle Orleans.

Pour frêt ou passage, s'adresser à Bord.
Jan. 30, 1845.

E. ETTER, HORLOGER,

IL Répare et Garantit, au prix de la Nouvelle Orléans, Pendules, Montres, &c.
Prix, Comptant. Janvier 23.

LE DR. ROALDES,

NOUVELLEMENT arrivé de France, où il exerça son art pendant long-temps, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de se fixer aux Opelousas, chez *Madame Veuve Garrigues, Planjac.* Il fera tous ses efforts pour justifier la confiance des personnes qui réclameront ses conseils ou ses soins.
Opelousas, 16 Janvier 1845.—2 m.

Hôtel de la Ville Plate,

A environ un mille de la Ville Plate, sur la route publique des Opelousas et Washington au Bayou Chicot. Le prix sont modérés.
d25-3t LEMUEL SHAW.

PAINS à cacheter à vendre s'adresser a notre bureau. o31

AVIS.

Pierre M. Guillory, de la Paroisse St. Landry, Etat de la Louisiane.

A FAIT la demande, par pétition, d'être nommé administrateur des biens de feu
PIERRE LOUIS GUILLORY,
dans la dite paroisse.

Toutes les personnes qui auraient des raisons légales pour s'opposer à la dite nomination, devront les présenter à mon bureau, écrites, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
Opelousas, 9 Janvier 1845.-2t

UN petit lot d'agendas à vendre à bon compte au bureau du Whig de St. Landry. o31

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique par le soussigné Juge de la Paroisse St. Landry,

Lundi, 3me. jour de Mars, 1845,

à la dernière résidence de James O'Quin, dec'de, située dans la dite paroisse, à la Vieille Grande Embarris, les propriétés appartenant à la succession du dit défunt, et consistant en:

Un certain lot ou morceau de Terre,

situé dans la dite paroisse, le même sur lequel ledit dernièrement le dit défunt, contenant deux cent-quarante de superficie, ensemble avec tous les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent.

Une autre morceau de terre,

situé dans la dite paroisse joignant celui ci-dessus de terre et contenant deux cent arpens de superficie.

Cinq Esclaves, trois chevaux, 1 charrette a boeufs, 1 paire de boeufs de tire, seize tetes de betes a cornes douces, un lot de cochons, un lot d'outils de charpentiers, ustensils de ménage, etc., etc.

Les conditions à la Vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse.
Jan. 30, 1845.-ts

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique par le soussigné, Juge de la Paroisse St. Landry,

Mardi, le 21me. jour du mois de Janvier prochain, (1845,)

A la MAISON DE COUR de la susdite Paroisse, les propriétés suivantes appartenant à la succession de *CHARLES A. EDWARDS*, dans la paroisse St. Landry, décédé—consistant en

Un morceau ou parcelle de Terre,

situé dans la dite paroisse, formant au Nord-est un Quart de Section Sous le No. 3, Township No. 3, à la Rangée Sud No. 4 de la Terre, contenant cent-soixante quatre acres, et soixante-quatre centièmes d'acres de superficie.

Cinq ESCLAVES de différent sexes; Un BOIS DE DIT; Une TABLE; et un double barril FUSIL.

Les conditions a la Vente.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
Décembre 19, 1844—ts.

RENVOI.—*La Vente ci-dessus est renvoyée au 28 du Janvier.*

—RENVOI.—

LA Vente de la Succession de Charles A. Edwards, décédé, est encore renvoyée au Samedi 15 de Février prochain.....En même temps, une assemblée des créanciers de la dite succession doit avoir lieu à mon bureau dans la ville des Opelousas, dans le but de fixer les conditions de la dite vente.
29 Janvier 1845.

A. GARRIGUES, Juge.

Vente par ordre des Heritiers

SERONT offertes en vente, à l'enchere publique, par le soussigné Juge de Paroisse dans et pour la Paroisse St. Landry,

Le *Samedi premier jour de Mars 1845*, à la dernière résidence de Céliae Fontenot, décédé femme de Donat Guillory, située sur le Bayou Boeuf dans la dite paroisse, toutes les propriétés appartenant à la succession ou communauté entre le dit Donat Guillory et les enfans et héritiers de la dite femme décédée consistant en:

Un certaine morceau ou lot de terre,

Situé sur le Bayou Boeuf, le même sur lequelle résidait dernièrement la défunte, et contenant cent soixante arpens de superficie—

Sept Esclaves d'âge d'différent, et des deux sexes,—cinq teles de chevaux—betes á cornes,—marques, un lot de cochons,—utensiles de ménage, etc., etc.

Conditions à la vente.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
Jan. 30, 1845.-

AVIS.

PIERRE M. Guillory, de la paroisse St. Landry, a adressé une pétition pour être nommé administrateur de la succession qui a eu été en communauté entre Donat Guillory et les enfans et héritiers de Céline Fontenot, femme du défunt, dans la dite paroisse. Toute personne, ayant l'intention de mettre opposition à la dite nomination, voudra bien se rendre elle-même à mon bureau, dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis.

30 Janvier 1845.

A. GARRIGUES, Juge.

W. A. HARTNETT,

VEND A SON MAGASIN A LA MODE,

Chapeaux et malles entrepôt,

A sa maison de la Banque du Canal, rue des Magasins, No. 39.

HABITS, *Pantalons, et Gilets.*—Habits de toilette, et frac. Habillements noirs et de couleur importés de France et d'Angleterre; il tient aussi en noir et en couleur, casimirs, mérinos, cashemires, gambroul; jabots, linge brodé, etc. pantalons noirs et foncés, velours de soie, mérinos, casimirs, façonnés et satin uni de Marseille, valence, etc.; gilets dans le même genre.

Habillements d'automne et d'hiver.—Paletots et habits foncés; habits à la d'Orsay; pilets; couvertures en laine rouges; habillemens de différentes façons et couleurs.

Chemises.—Chemises de toile de différentes qualités; de mousselines fines, dito, avec devants de chemise et cols en toile; chemises de cambrai de différens modèles.

Robes de chambre du matin, Chemises de dessous, Caleçons, etc.—Robes de chambre du matin de différentes qualités; chemises de dessous, et caleçons en soie, en mérinos, en laine d'agneau; tissus tricotés en flanelle et coton. Aussi de grands bonnets de soie.

Cravates, Echarpes, Bretelles, Mouchoirs, Gants, et Bas.—Echarpes, noires, unies, et façonnées; cravates Francaises et Italiennes, noires, unies, et à dessins; bretelles en soie, coton, gomme élastique, et sherréd; linge de cambrai; tissus de Spitalfield, mouchoirs anglais coreh et ponges, de toutes grandeurs et qualités; gants de daim, de castor, de cherreau, de mérinos, en toile et coton; bas en mérinos; tissus de laine, en toile; et mélangé de coton.

Chapeaux, Casquettes, Malles, Valises, Tapis, et Sacs de Nuit.—Chapeaux en castor, blancs et noirs; nutria en casimir, en soie et de bal, convenables à être portés par les hommes et les jeunes gens; fourrures; casquettes en drap et vernies, pour les mêmes; malles de voyage en fer et en bois de couleur noire, rouge et autres couleurs, sacs de nuit, et tapis. Aussi, malles en cuir et en vasa marin, également pour voyage.

Parapluies.—Parapluies en soie, gingham, et coton, de toutes grandeurs et qualités.

Habillements pour les enfants et les jeunes gens.—Habits, gilets, paletots, pantalons, chemises, etc., convenables pour les enfans et les jeunes gens.

Et un grande variété d'autres articles dans le même genre.

Tous ces articles étant à acheter, j'invite les personnes à venir voir et examiner l'assortiment que j'ai.

9 Janvier 1845-3m

ON IMPRIME

Au bureau du 'Whig,' d'une maniere claire et prompte, toutes sortes d'ouvrages, à des prix modérés.